



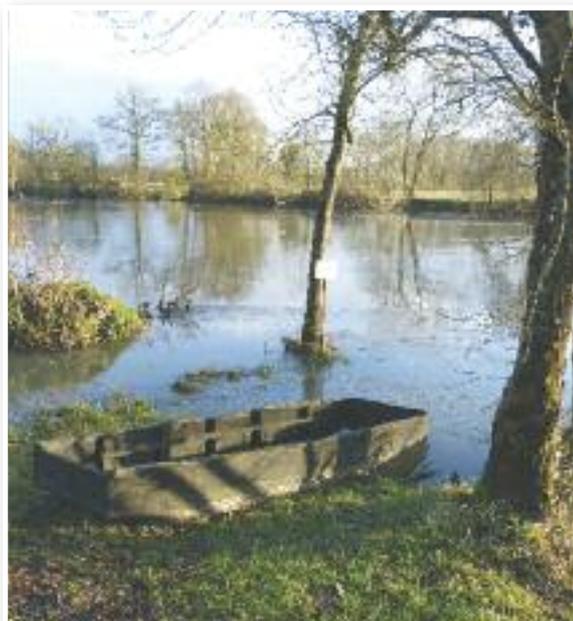
UN VILLAGE VRAI ENTRE
FORÊT ET RIVIÈRE



BULLETIN
MUNICIPAL # 59

JANVIER 2021

Commune de LE PIZOU



EDITO

DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Au début de l'année 2020, comme à chaque début d'année, nous vous présentions nos meilleurs vœux. Bien entendu nous savions que ces vœux ne protégeraient pas de tout, ni ceux qui nous sont chers, ni nous-mêmes, mais, qui aurait pu imaginer que nous aurions à affronter une année aussi calamiteuse ? Nous avons toujours, tendance, à penser que ce ne sera pas ici, pas maintenant, pas pour nous.....

Malgré tout, il faut espérer, et, cette année encore nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021, pour vous et tous vos proches.

Nous pensons à tous ceux qui nous ont quittés, à tous ceux qui se battent contre la maladie, à tous ceux qui ont du mal à finir les fins de mois, à tous ceux qui souffrent de violences jusque parfois au sein de leur famille. Nous pensons aussi à ceux qui ne peuvent pas travailler, qui vivent difficilement, avec plus ou moins d'aides de l'État, à ceux qui redoutent de voir leur emploi ou leur entreprise disparaître, à tous ces jeunes qui, ne trouvent pas d'emplois correspondant à leur formation.

Et, parce que la famille est éclatée pour diverses raisons, parce qu'il est impossible de rencontrer ses amis, nous pensons à ceux qui sont seuls. Ce ne sont pas les associations qui peuvent les soutenir car elles ont peu ou pas fonctionné et je sais que beaucoup de bénévoles en sont déçus.

Avec une gestion plus ou moins erratique voire chaotique de la situation dans les

sphères médicales, scientifiques et politiques, avec l'avalanche de spécialistes auto-déclarés qui se répandent dans différents médias, avec les attentats qui continuent, avec la situation internationale problématique, nous manquons souvent de sérénité et notre raison est éclipsée par nos passions.

En cette fin novembre où je vous écris, le Président puis le premier ministre viennent de nous livrer un calendrier. Espérons qu'entre ce moment et celui où le bulletin vous sera distribué, une dégradation de la situation sanitaire ne viendra pas le remettre en question et qu'au contraire, nous pourrons reprendre une vie plus libre et plus sûre.

Des découvertes passionnantes nous attendent, des changements sont espérés, des nouveaux nés nous rejoignent,...

Il n'y aura pas cette année de cérémonie des vœux mais dès que la situation le permettra, avant l'été, il faut l'espérer, nous réunirons les plus anciens. Je sais, aussi, que les associations se préparent pour les jours meilleurs.

Lionel VERGNAUD, maire

Meilleurs vœux à tous.





La commune et le territoire

Les perspectives budgétaires ne sont pas réjouissantes.

La situation de la commune est saine avec un taux d'endettement pratiquement nul, des taux d'imposition très compétitifs (voir le tableau comparatif des taux cumulés, commune + communauté de communes, des 80 communes les plus importantes de Dordogne publié par le journal Sud-Ouest début novembre). Cela est dû à une gestion prudente, à l'effort des élus laissant dans les caisses de la commune près de 20 000€ par an sur les indemnités brutes prévues par la loi pour les élus, à une dynamique positive de la démographie, à des acquisitions judicieuses qui ont ou qui vont laisser des plus-values pour notre collectivité, à la recherche incessante de subventions...

Par contre, la situation de la Communauté des Communes Isle-Double-Landais (CCIDL) est inquiétante. C'est la conséquence d'une baisse importante de la dotation versée annuellement par l'État (300 000€ environ sous le précédent mandat), de frais de siège (ces communautés imposées par l'État sont gourmandes en administration : 200 000€/an ce qui était prévisible), une succession d'emprunts pour remettre à niveau la voirie de certaines communes en retard (240 000€/an sans que nous ayons atteint nos objectifs d'ailleurs). On pourrait y ajouter des dépenses imposées et prises par la CCIDL sans aide

des communes comme le document d'urbanisme, le déploiement du numérique, etc...

Le cabinet d'études, choisi en 2014, n'est pas allé assez loin dans son expertise.

Par le principe des vases communicants, nos communes vont être soumises à de fortes contributions sans que je puisse vous les détailler aujourd'hui car nous n'avons pas fini les études qui sont très complexes et que nous commençons juste les négociations entre collectivités. Bien entendu, chacun voudra donner le moins possible mais si nous n'arrivons pas à trouver une entente à l'unanimité, ce sera la règle de la majorité relative. Et si là encore, c'était l'échec, ce serait la Préfecture qui déciderait.

Pour moi, dès le départ en 2014, le choix du système de la Taxe Professionnelle Unique plutôt que celui de la taxe additionnelle a été une erreur mais nous étions en minorité : seuls les élus des communes de Eygurande, Ménesplet et Le Pizou avaient voté pour la taxe additionnelle qui était pourtant le système choisi précédemment par les 2 anciennes communautés de communes. Pour moi, ce système ne fait pas territoire : les communes les plus riches, celles qui sont situées de l'autre côté de la vallée et qui profitent d'une économie plus dynamique car desservies par les principaux axes de communication (nationale, voie ferrée, autoroute) n'ont pas été assez solidaires (hormis Ménesplet qui avait voté avec nous).

Les travaux de la commune

Je parle régulièrement des difficultés de la commune. On peut alors se demander : « comment se fait-il que nous puissions envisager encore des projets pour notre village ? »

Depuis plusieurs mandats, avec des équipes différentes, nous avons désendetté la commune. Nous avons donc une capacité intacte, pour emprunter.

Tous les ans, nous économisons et nous attendons d'avoir réuni le maximum de subventions pour lancer les travaux. Enfin nous avons acquis des biens à moindre prix afin de réaliser des plus-values. Cela avait déjà été le cas pour le terrain qui reçoit la médiathèque, la maison d'accueil et le parking puis pour l'achat de bâtiments économiques, de maisons d'habitation et enfin pour le terrain de la zone artisanale récupéré gratuitement en ayant fait jouer une close auprès du syndic.

Cela va être le cas pour le terrain qui va héberger la MAM et je l'espère aussi une résidence pour personnes âgées (ce terrain avait été négocié, à l'époque, 10 francs/m²). Cela le sera aussi pour les terrains acquis à moins de 7€/m² tous frais compris au Bourgeix et qui seront revendus en terrains à construire.

La couverture du boulodrome :

Les entreprises ont été choisies et les travaux vont commencer.

Les subventions (état et département) et le photovoltaïque couvrent le coût du bâtiment. Le budget communal assumant celui des voies et réseaux, la remise aux normes de l'installation électrique et la rémunération de l'architecte.

La Maison d'Assistants Maternelles :

Les subventions et les loyers couvriront le coût. La consultation des entreprises est en cours. Les travaux devant commencer début 2021.

Les travaux pour l'agrandissement de l'école :

Menés par la CCIDL sont enfin terminés. Ils ont duré pratiquement un an avec les confinements et la faillite d'un artisan,... Les vieux garages ont été remplacés par des toilettes aux normes handicapés, un large espace pour les arts plastiques et les sciences, une salle de rangement et un garage.





La tombola solidaire :

Une douzaine d'entreprises ont participé (des agriculteurs, des artisans, des commerçants). Pour 150 lots environ (bons d'achat, tee-shirts aux couleurs de la commune). A noter que PROXI, et M^{me} et M. THERRYN



avaient offert 2 lots supplémentaires. Cela a eu un bon écho y compris dans les communes avoisinantes et, à noter dans les pages du quotidien régional, une floraison d'opérations identiques. Aurions-nous été des précurseurs ?

Le budget participatif mené par le département :

Nous payons tous des impôts pour le département et ce dernier a lancé, pour la deuxième année consécutive une idée dont le principe est le suivant :

Des associations proposent des projets à une commission départementale. Les habitants de la Dordogne âgés de plus de 8 ans votent pour signifier leurs préférences (3 à 6 votes par personne). Bien entendu, les communes qui votent massivement augmentent leurs chances d'être retenues car ce sont les projets qui sont les plus plébiscités qui reçoivent cette aide. L'amicale laïque, les Tamalous et le comité des fêtes proposaient d'équiper le village de 2 abris pour attacher les vélos ainsi que d'un abri pour les piétons devant l'école. Ils étaient les seuls à proposer un projet sur la com-

mune mais, vu le petit nombre de votants, (à cause du confinement le vote ne pouvait se faire que sur internet) ce projet n'a pas été élu, et l'argent est parti sur d'autres communes. Ils ont pourtant essayé par affiches, sur les réseaux sociaux, en présentiel, de motiver les uns et les autres... C'est vraiment dommage, espérons que cela sera mieux la prochaine fois.

Le panneau d'affichage d'informations :

Devrait être opérationnel au début de l'année.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

Comme je vous le laissais entendre, on s'achemine vers une réduction de moitié des surfaces constructibles. Nous y serons contraints mais nous ne pouvons vous donner, pour l'instant, la date de son entrée en application. Le conseil que je redonne est : « si vous avez des projets, venez les déposer en Mairie avant qu'il ne soit trop tard ».



SMD3, les ordures ménagères :

Nous avons constaté beaucoup de dysfonctionnements :

Les dépôts sauvages, les inadaptations pour les personnes handicapées, le coût attendu pour certaines professions, les portes bloquées et/ou les conteneurs pleins, le service rendu bien moindre. Personnellement, j'avais voté pour le porte à porte et j'avais annoncé nombre de ces difficultés mais je comprends que certains aient voté en fonction des tarifs de la « taxe incitative » annoncés. Seront-ils tenus ? On peut en douter après l'augmentation assez importante de la taxe cette année et la lecture d'un article paru dans SUD-OUEST à propos des tarifs à Castillon qui a institué la redevance il y a quelques années déjà. Les élus y doivent faire face à tous les problèmes énoncés plus haut avec de plus, un nombre d'impayés faramineux qui, augmenté des taxes payées à l'État, entraîne une augmentation exponentielle des factures tous les ans.

Changement d'assiette de la VC n° 25 à Coly :

Ces travaux seront pris en charge par les demandeurs mais avant cela, une enquête publique sera réalisée. A noter que lors de la vente d'un bien à Fontenelle, nous nous sommes aperçus que le précédent propriétaire s'était accaparé un bout de chemin communal, sans négociations abouties. Il sera envisagé des poursuites en justice. On ne peut prendre la propriété communale comme cela a pu exister dans le passé.

Sécurité routière :

La démolition de la chicane, route de Coutras, a été réalisée par le département. Le conseil municipal a sollicité les services du conseil départemental pour réfléchir et proposer un aménagement sur la RD3 aux Rivauds suite à la vitesse excessive de certains automobilistes. De même la gendarmerie

a été sollicitée à cet endroit mais aussi dans le bourg pour le non-respect des stops.

Le conseil municipal a procédé

au changement du photocopieur du secrétariat et à la réparation d'un poteau incendie dégradé par un automobiliste parti sans laisser d'adresse.

Syndicat d'assainissement collectif :

Un diagnostic obligatoire est mené sur les différentes installations et réseaux. De même, un traitement spécial des boues va être réalisé avant épandage suite à la COVID. Ces dépenses cumulées n'étaient pas prévues au budget (environ 60 000 €). Nous avons obtenu environ 50 % de subventions.

Urbanisme :

La société HLM a renouvelé son intérêt pour la construction de 6 logements à la place de l'ancienne barre HLM.

Téléphonie :

La société ORANGE prospecte pour installer une antenne. Le conseil municipal a refusé les emplacements proposés au milieu des maisons. D'autres propositions seront faites. La fibre se rapproche : l'an prochain, les communes de la Double situées sur l'axe Montpon - Ribérac devraient être fibrées.

Le projet d'usine d'enrobés sur Moulin-Neuf

est abandonné : trop sous les vents dominants. Nous nous étions mobilisés au côté des élus de cette commune.

CABINET MEDICAL :

Suite au départ de M^{me} MONIN, le Docteur Marchais essaie de trouver une solution de remplacement. A ses côtés, la municipalité, les infirmières et la pharmacie se mobilisent. Ce service est important pour notre village.



Dernières informations et quelques conseils

✓ Le recensement prévu en 2021 est repoussé à 2022 par l'INSEE en raison de l'épisode sanitaire.

✓ L'administration nous informe que la recette des impôts de Montpon va être fermée MAIS que tout ira mieux pour rendre service aux citoyens et aux élus puisque nous dépendrons de... Bergerac !

✓ Lorsque vous implantez une clôture le long d'une voie communale ou départementale, vous devez déposer une demande d'alignement en Mairie.

✓ De même, pour l'édification d'un portail car il doit être en retrait pour le stationnement de votre véhicule. De nombreux portails ne sont pas aux normes et en cas d'accrochage avec un autre véhicule, votre responsabilité pourrait être engagée.

✓ Concernant vos plantations, pensez qu'elles vont croître et qu'elles ne doivent dépasser ni sur la chaussée ni sur l'**accotement et le fossé**. Là encore, en cas de problème, votre responsabilité pourrait être recherchée.

✓ Les réservations du foyer sont «gelées» jusqu'à nouvel ordre.
Élagage : Pour les arbres en forêt ou sur le bord du fossé, il est de votre responsabilité de les élaguer. Certes, la collectivité mène, tous les ans, une action mais incomplète et ENEDIS comme France Télécom refusent de réparer si ce n'est pas élagué ou coupent d'autorité et envoient la facture au propriétaire. Ce qui est arrivé récemment.

✓ Lutte contre les rats. Nous avons acheté plusieurs doses de raticide et nous avons souhaité expérimenter une opération sur un quartier, dans le bourg, à l'ouest du ruisseau Le Marchand jusqu'au cimetière. Peu de personnes s'étant déplacées, nous repoussons cette action au début de l'été en espérant qu'à ce moment-là, l'épidémie sera jugulée. Nous communiquerons par des mots déposés dans vos boîtes aux lettres.

✓ La commune et l'école ont été retenues en Dordogne pour un projet de résidence d'artistes. L'association «Les ateliers Médicis» pilotent cette opération avec le Ministère de la culture.

✓ **Vous pouvez suivre toutes les décisions du conseil municipal sur le site de la commune.**
<http://www.lepizou.fr/>

Le facebook pour les nouvelles au jour le jour : www.facebook.com/villagelepizou/

Quelques chiffres pour notre commune.....

▶ +1,9 %

L'évolution annuelle moyenne de la population de la commune depuis 2012, soit 24 individus en plus chaque année.

▶ 15

Le nombre de naissances enregistrées en 2019 pour Le Pizou, contre 15 décès.

▶ 77 HAB./KM2

La densité de population pour Le Pizou, contre 51 hab. / km² pour la CC Isle Double Landais.

▶ 392

Le nombre de familles avec enfants de la commune, contre 372 en 2007.

▶ 39

Le nombre de 0-3 ans pour Le Pizou, soit 3,0 % de la population contre 3,3 % en France métropolitaine.

▶ 23 %

La part des 0-18 ans au sein de la population de la commune, contre 19 % pour la Dordogne.

▶ 19 336 €

Le revenu moyen des foyers fiscaux pour Le Pizou, contre 22 077 € pour la Dordogne.

▶ 35

Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA pour Le Pizou en 2019, contre 41 en 2017.

▶ 28 %

La part de la population de plus de 15 ans dont le diplôme est égal ou supérieur au BAC, contre 21 % en 2007.

▶ 1 098 €

L'encours de la dette (= montant restant dû) pour Le Pizou au 31 décembre 2019.

▶ 12

Le nombre d'entreprises d'au moins 1 salarié de la commune, soit 1 entreprises pour 100 habitants.

▶ 12 %

La part des emplois industriels pour Le Pizou, contre 13 % pour la Dordogne.

▶ 16 %

La part des entreprises créées il y a moins de 3 ans, contre 19 % pour la CC Isle Double Landais.

▶ 103

Le nombre d'hectares artificialisés pour Le Pizou, contre 90 en 2006.

▶ 5,6 MWH

La consommation électrique annuelle moyenne par habitant de la commune, contre 5,3 pour la CC Isle Double Landais.

▶ 4 TONNES

Les émissions de CO₂ par habitant pour Le Pizou, contre 8 en moyenne au niveau national selon les données de l'ADEME.

▶ 571

Le nombre d'actifs de la commune, soit 76 % de la population des 15-64 ans qui travaille ou cherche du travail, contre 73 % pour la Dordogne.

▶ 19,0 %

Le taux de chômage pour Le Pizou (au sens de l'INSEE), contre 16,8 % pour la CC Isle Double Landais.

▶ 29 %

La part des femmes à temps partiel pour Le Pizou, contre 5 % pour les hommes.

▶ 147

Le nombre de plus de 75 ans pour Le Pizou, soit 11,2 % de la population, contre 13,8 % pour la Dordogne.

▶ 38

Le nombre de 80 ans et plus de la commune qui vivent seuls, alors que ce chiffre était de 24 en 2007.

▶ 32 %

La part des seniors exonérés de la CSG (= ayant une petite retraite), contre 28 % pour la CC Isle Double Landais.

▶ 23 %

La part des assurés du Régime Général (RG) en Affection de Longue Durée (ALD) de la commune, contre 20 % pour la CC Isle Double Landais.

▶ 27

Le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) pour Le Pizou en 2019.

▶ 17 ANS

L'ancienneté moyenne d'emménagement dans le logement pour Le Pizou, contre 17 pour la Dordogne.

▶ 10

Le nombre de logements construits en moyenne chaque année pour 1 000 logements (période 2017-2019), contre 5 pour la CC Isle Double Landais.

▶ 15 %

Le taux de logements vacants (8 % pour la France) de la commune, soit un total de 119 logements sur les 777 que compte Le Pizou.

▶ 26

Le nombre d'associations enregistrées au sein du Répertoire National des Associations* pour Le Pizou.

▶ 15,3 %

La part des habitants de la commune ayant une licence sportive, contre 21,4 % pour la Dordogne.

▶ 4

Le nombre total de commerces de proximité pour Le Pizou enregistrés au 1^{er} janvier 2020 dans la Base Permanente des Équipements de l'INSEE**.



VOTRE AGENCE POSTALE COMMUNIQUE

Petit rappel sur le fonctionnement de votre APC : Suite à la fermeture du bureau de poste de notre village, le maire et le conseil municipal ont choisi de maintenir l'activité de La Poste sous la forme d'une APC pour permettre d'offrir une continuité des services à l'ensemble des administrés. Malheureusement, nous n'avons que de minces prérogatives : «Nous ne sommes pas La Poste mais une Agence Postale Communale».

En effet, certaines opérations ne nous sont pas autorisées et ce malgré toute notre bonne volonté, à savoir :

- Traitement des mandats CASH - Gestion des litiges liés à la distribution du courrier, des colis.
- Retour des courriers non réclamés à l'expéditeur passé le délai de 15 jours consécutifs (nous ne décidons pas de la date).

S'agissant du courrier, un grand nombre d'entre vous nous font remonter des soucis liés à ce service de La Poste. Nous n'avons malheureusement aucun regard sur la distribution et la gestion du courrier et des colis chez vous. Bien que nous mettions tout en œuvre pour vous apporter une réponse, nous ne sommes ni autorisés ni en mesure de résoudre les inconvénients liés à ce service. En cas de difficulté, il vous faut aller directement au service courrier à Montpon.

Votre APC vous permet :

- Le retrait ou dépôt d'argent (Pièce d'identité obligatoire) - Le retrait de courriers suivis (Pièce d'identité obligatoire et pour le retrait effectué par une tierce personne, les 2 pièces d'identité + procuration (ponctuelle ou existante valable : validité 5 ans) - Le dépôt de chèque - L'achat de produits « LA POSTE » - Changements d'adresse - Procurations postales - L'envoi de vos courriers et colis (ATTENTION : les colis qui ne passent pas dans la Boîte Aux Lettres en raison d'une taille trop importante ne seront pas acceptés).

Toute l'équipe reste à votre disposition pour faciliter vos démarches.

Merci de porter un masque lors de votre visite et de limiter le nombre de personnes à 2 (3 avec l'agent) dans notre petite agence.

N'oubliez pas, l'AGENCE POSTALE EST OUVERTE LE SAMEDI MATIN (9H30-12H).

PRENEZ SOIN DE VOUS, BIEN À VOUS.

Armelle et Karine

RECHERCHE BENEVOLES

VOUS VOULEZ LUTTER POUR UNE CAUSE ENVIRONNEMENTALE PRES DE CHEZ VOUS ?

VOUS VOUS DÉPLACEZ EN BINOME CHEZ LES PARTICULIERS OU PROFESSIONNELS DE VOTRE COMMUNE POUR DETRUIRE LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES.



Avantages :

- Le matériel de destruction et de sécurité est fourni
- Les frais de route sont remboursés
- Les destructions se font sur une courte période
- Pas d'horaires imposés : vous gérez votre temps
- Vous serez formé et assuré
- Plus nous serons nombreux moins nous aurons d'interventions par personne
- Un bon repas de fin de saison offert !

Appelez-nous **06.02.26.69.90**

Association Sauvegarde de l'Environnement
écopôle, 9 route de St Seurin de Prat
24230 Vélaines

Les violences isolent, parlez-en

Victime ou témoin de violences sexistes et sexuelles, il existe un numéro anonyme et gratuit.

ARRÊTONS LES VIOLENCES 3919

numéro national écoute et d'orientation pour mettre fin au cycle des violences.

ArrêtonsLesViolences.gouv.fr

AIDES À L'HABITAT



Dordogne PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENTAL Habitat 66

4 NOUVELLES AIDES DÉPARTEMENTALES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

POUR QUI ?

- propriétaires occupants modestes et très modestes, sous plafond de ressources de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah)
- propriétaires bailleurs locant leur logement

QUELS SONT LES TRAVAUX CONCERNÉS ?

- pour les propriétaires occupants : les mises aux normes d'accessibilité individuel, les mises en conformité des installations électriques, les réfections de toitures et/ou revêtements de façades
- pour les propriétaires bailleurs : les travaux de sortie de non-décongé du logement

CHEZ ODILE



Le Pizou, mon village
★ Favoris • 9 h •

C'EST NOUVEAU !
Amateurs de surprenantes saveurs, curieux de parfums délicieux, venez découvrir "Chez Odile", des plats à emporter cuisinés dans la tradition indienne 🇮🇳.

➔ La date de début sera précisée



TEE-SHIRTS LE PIZOU

Tee-shirts aux couleurs de LE PIZOU en vente à la mairie et à l'agence postale en tailles L, M, XL 9€, au bénéfice du comité des fêtes.



IMMOBILIER

Je viens vers vous afin de vous informer de mon installation professionnelle en qualité de Conseillère mandataire Immobilier i@d France sur la commune.

Le Pizou dispose donc d'une indépendante en immobilier.

Bien cordialement,

Christel Marénaud I@d France
06.35.24.83.71.

Soupe de boudin à Proxi
tous les mercredis soirs
jusqu'à fin mars

Les associations

LE PIZOU SPORTIF – Foot Loisir

Notre assemblée générale s'est tenue le 4 septembre. Alain Bernicot, trésorier du club depuis quelques dizaines d'années, nous a quitté pour profiter de sa retraite sous d'autres cieux. Nous le remercions pour la tâche qu'il a toujours accomplie avec compétence et dévouement. Christian Beaujeu, Pizounais récent, a été élu à ce poste et nous ne doutons pas qu'il saura s'y montrer efficace.

Entre le 4 septembre et le 23 octobre nous avons pu, en respectant les consignes sanitaires, faire six entraînements, les rencontres du challenge «Foot santé» ayant été suspendues. Depuis le nouveau confinement nous avons cessé toute activité. Nous pensons reprendre lorsque la situation sanitaire nous le permettra.

ANCIENS COMBATTANTS

La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a eu lieu le mercredi 11 novembre à 11h00, autour du monument aux morts de notre commune, sur la place Aristide Briand.

Afin de respecter les mesures sanitaires, elle s'est déroulée en présence de 3 anciens combattants et de 3 élus, exclusivement, sans public.



SOCIETE DE PECHE

Suite au confinement, l'assemblée générale pour renouveler le CE et le président n'a pas eu lieu. Les mandats sont prolongés d'un an. La prochaine assemblée du «Roseau de l'Isle» aura lieu en février si tout va bien.

► **L'ouverture de la pêche à la truite est fixée au 13 mars 2021 dans la Dûche.**

► **Second lâcher samedi 3 avril 2021 toujours dans la Dûche.**

► **Lâcher réservé aux adhérents du «Roseau de l'Isle» le samedi 27 mars dans la Guirandole.**

Pour l'étang de Moulin-Neuf, l'alevinage comprendra : 150 kg de gardons - 100 kg de carpes - du sandre. Les black-bass ont été mis en novembre. Un lâcher de truites aura lieu mais la date n'est pas fixée.

Pour pêcher dans l'étang, la carte de pêche est obligatoire. Le règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'étang. **Dans l'Isle** un lâcher de black-bass a eu lieu en novembre et un lâcher de brochets sera fait en février.

Les cartes de pêche 2021 seront en vente fin décembre sur internet en sélectionnant le «Roseau de l'Isle».

Cependant, les personnes qui n'ont pas accès à internet depuis chez eux, pourront prendre leur(s) carte(s) en s'adressant à :

► **Lydie VEILLON à la médiathèque de LE PIZOU** le mercredi de 14h à 17h, le vendredi de 16h45 à 19h, le samedi matin de 9h à 12h.

► **Mairie de Moulin-Neuf** qui est ouverte du lundi au vendredi.

► **Chez M. GIRARD** sur rendez-vous
(TEL : 05 53 81 85 27).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter un membre de la société de pêche. Enfin, je regrette qu'à chaque confinement, la pêche soit fermée. Où est la contamination ?

L'ensemble du bureau du «Roseau de l'Isle» vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année même si elles risquent être différentes.



ASSOCIATION FEMMES CRÉATIVES DE LA DOUBLE

Après une reprise un peu timide de l'association, nous voilà à nouveau confinées...

Notre association a plusieurs activités :

➔ **Patchwork à la salle du Foyer de Le Pizou**

➔ **Dentelle, peinture et broderie à Eygurande**

Toutes nos adhérentes sont très manuelles et continuent leurs activités à la maison... Mais les relations sociales nous font défaut et nous espérons toutes et tous la reprise de nos activités.

L'association reste positive et nous travaillons

toujours sur un projet d'exposition sur le thème de la mer à la salle des fêtes de Le Pizou ...

Nous restons à votre disposition si vous avez des questions ou souhaitez des renseignements sur l'association. N'hésitez pas à nous contacter :

M^{me} VERGNAUD Maryse : 06 80 18 47 94

Site Internet de l'Association :

<http://fuseauxdeladouble.fr>

à consulter sans modération.

SECTION CULTURE ET MÉDIATHÈQUE

Le samedi 10 octobre, entre deux confinements et en coopération avec la commune de Moulin-Neuf, nous avons pu organiser une randonnée pédestre solidaire de 7 kilomètres pour «Octobre Rose». Le mois d'octobre est celui de la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Accueil café et gâteaux offerts par la municipalité de Moulin-Neuf à l'extérieur de la salle des fêtes de Le Pizou.

Au retour : apéritif offert par la municipalité de Le Pizou, dans les mêmes conditions. Comme chaque année, des articles exposés dans la salle ont été proposés à la vente. **568,00€** ont pu être versés à l'association grâce à votre généreuse participation.

Dans le strict respect des mesures sanitaires recommandées, nous avons pu recevoir, en octobre, **Marie d'EPIZON** qui nous a régales avec des chants de Barbara. Nous avons hélas dû ensuite, comme au printemps dernier, annuler toutes les animations prévues. Nous espérons vivement pouvoir en reporter certaines, mais cela ne peut se faire qu'en fonction des disponibilités des troupes et formations musicales. Nous ferons tout notre possible pour vous proposer les spectacles dont nous manquons tous dès que cela sera possible.

Le traditionnel goûter/spectacle des aînés n'aura pas lieu début janvier mais sera reporté au printemps, dès que la situation sanitaire le permettra. Avec l'allègement des mesures de confinement la médiathèque fonctionne de nouveau aux horaires habituels.

Les échanges réguliers avec la BDP ont été effectués et le fond renouvelé, des ouvrages de la rentrée littéraire vous sont proposés. Nous espérons pouvoir organiser une petite réunion de «lectures choisies» en début d'année si la situation s'améliore et le concours «étranges lectures» reste d'actualité : vous pouvez commencer vos lectures, les ouvrages étant d'ores et déjà à votre disposition.

Et aussi : MÉDIATHÈQUE-DRIVE

Comment en profiter ?

Contactez Lydie aux jours et horaires habituels d'ouverture de la médiathèque, par téléphone ou par e-mail :

05.53.82.83.81 / bibliolepizou@orange.fr

À l'occasion de cet échange, indiquez :

➤ S'il s'agit d'un dépôt de livres ou d'un dépôt + emprunt,

➔ Si emprunt, précisez les ouvrages que vous désirez, la date et l'heure de votre venue (en accord avec les jours et heures d'ouverture de la structure). Après confirmation de la part de Lydie, rendez-vous devant la médiathèque pour la reprise/remise de vos livres, au moment convenu.

► Nous tenons à vous faire remarquer que la boîte à livres n'est pas une «poubelle» où l'on peut se débarrasser de n'importe quoi. Pour que les «voyages» de livres restent attractifs il faut que les ouvrages déposés soient intéressants et en bon état.



LES TAMALOUS

Depuis le dernier repas du 29 Février 2019, l'épidémie Covid 19 nous a séparés. Notre club espère vivement en voir la fin et pouvoir reprendre ses activités.

*Dans l'attente de vous retrouver rapidement,
nous vous souhaitons à toutes et à tous
de bonnes fêtes de fin d'année.*

Prenez bien soin de vous.

Renseignements :

Renée ROBERT 06 29 58 70 31

Viviane BOURREAU 06 07 36 58 75

ASSOCIATION MUSICALE

L'année 2020 aura été spéciale pour l'école de musique comme pour la plupart d'entre nous.

Les cours ont été interrompus dès la mi-mars ont repris mi-juin, pour rattraper les deux cours manquants de la fin du second trimestre. Depuis la rentrée dernière, seules deux semaines de cours ont été effectuées début octobre avant de repartir en confinement. Beaucoup d'élèves n'ont pas repris les cours de musique pour différentes raisons que nous comprenons parfaitement. Les concerts prévus en avril et juin n'ont, bien entendu, pas pu avoir lieu.

Nous espérons qu'en 2021, nous pourrions à nouveau programmer des dates de concerts mais, à la date d'aujourd'hui nous restons dans l'incertitude.

*Bonne Année Musicale à toutes et à tous,
en espérant ne pas revivre la même
«galère» !!*

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Notre club fait face comme toutes les associations à des difficultés suite à la pandémie : malgré toutes les mesures sanitaires mises en place par les responsables, beaucoup d'adhérentes n'ont pas repris les cours, pour diverses raisons personnelles ou sociales.

Nous espérons nous retrouver le plus rapidement possible toujours en pleine forme.

Prenez bien soin de vous et bonne fin d'année.

Très amicalement,
Josette MACHUT

LETTRE OUVERTE

Comme toutes les associations, nous fonctionnons par intermittence depuis le mois de mars : à chaque confinement, nous cessons bien sûr, et avec regret, nos activités.

Mais notre association est toujours bien vivante, entre deux arrêts sanitaires, nous reprenons. Avec toujours du dynamisme, de nouvelles forces et de nouvelles demandes. Notre objet est toujours d'aider, en toute bienveillance, ceux qui ont besoin de mieux lire, écrire, s'exprimer en français Et aussi de favoriser les échanges et le lien social. Nous reprendrons (espérons !) en janvier les cours aux demandeurs individuels, à l'ESAT de St Seurin, et aux demandeurs d'asile de Montpon.

Et pour ceux qui veulent rejoindre notre association, un numéro :

06 01 71 37 66

AMICALE LAÏQUE

L'assemblée générale de l'Amicale Laïque a eu lieu le 06 Octobre dernier. Cela a été l'occasion de se retrouver pour un moment agréable après ces derniers mois difficiles. Le nombre de participants était en hausse par rapport aux années précédentes et cela nous a fait énormément plaisir.

Nous accueillons de nouveaux membres, (notamment dans le bureau, avec M^{me} DUBREUIL Aurélie comme secrétaire adjointe et M^{me} LAVILLE Céline comme trésorière adjointe). Nous leur souhaitons à tous la bienvenue. Le calendrier des manifestations à venir a été arrêté mais malheureusement les conditions sanitaires et surtout le nouveau confinement nous ont contraints à annuler le «vide ta chambre/vidé grenier» prévu le 15 Novembre. Il en va de même pour le Marché de Noël qui cette année ne s'est pas fait.



Les créations confectionnées par les enfants à l'école ont fait l'objet d'une vente à distance.



Une sélection de livres a également été financée par l'amicale laïque sur le thème du projet d'école : le jardinage, la forêt, les animaux, la biodiversité, le recyclage, la protection de l'environnement...et ce afin de palier la limitation des sorties en extérieur. Les enseignants pourront ainsi proposer aux élèves de travailler à partir d'écrits variés : documentaires, encyclopédies, albums, bandes dessinées.

Le loto des écoles du RPI qui, quant à lui, se déroule généralement au mois de février, devrait avoir lieu le **09 Avril 2021**.

Une première réunion de préparation devrait être programmée début d'année prochaine si toutes les conditions le permettent.

En attendant, le bureau de l'Amicale Laïque et ses membres vous souhaitent à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Facebook :
amicale laïque de Le Pizou



COMITE DES FETES 24700 LE PIZOU

Comitedesfetes.lepizou@gmail.com

Bonjour à tous

Enfin 2021... Pensez vous et nous aussi d'ailleurs, car ce fut pour les associations très difficile de pouvoir organiser un évènement quel qu'il soit. Le comité des fêtes du Pizou vous souhaite une bonne et heureuse année et de pouvoir vous retrouver prochainement lors des soirées dansantes, de repas, des Festines, de la brocante, de la transhumance.

Nous avons la chance d'être une association qui peut compter sur ses fidèles membres. Une équipe de 16 personnes permanentes plus 9 personnes occasionnelles qui vont organiser différentes manifestations pour cette nouvelle année.

C'est en septembre que nous avons pu organiser avec Pascal Sancier une transhumance de moutons



au Pizou avec un repas fermier pendant lequel 250 couverts ont été dressés à l'extérieur rue Victor Hugo, des jeux des animations autour de la ferme, des métiers, et le travail des moutons vous ont été proposés. Merci d'avoir joué avec nous.

Le programme commencera le **27 mars** une soirée cabaret avec Jeanne Lyse et Emeric, un repas Couscous royal.

Le **29 mai**, un voyage en bus organisé par le comité des fêtes pour un aller retour sur DANCHARIA.

Les **10 et 11 juillet**, c'est la fête des assos au Pizou. Différentes associations à partir du samedi vous accompagneront pour le concours de pêche adulte et l'après midi le concours enfant. Un concours de pétanque réservé aux licenciés et invités, la participation des tamalous, et d'autres activités. En soirée, sur réservation, soirée moules



BULLETIN
MUNICIPAL # 59

frites animée par Serge pour animer la piste de danse.

Dès le petit matin, le dimanche, une brocante sur la



pelouse de la salle des fêtes, une marche énigme clôturée par un apéritif, un concert gratuit en soirée, et pour clôturer un feu d'artifice musical, offert par la mairie, sur la pelouse du stade.

Dès le mardi **06 juillet, les Festines de 18h à 23h30**, pour **09 mardis** consécutifs en juillet et août sur la place de l'église, pour pouvoir venir vous restaurer chez les producteurs de la région, écouter les différents groupes musicaux, animé par Fred et Fabien.

Le comité des fêtes réunit les commerçants et le podium pour les Festines. Le placement des commerçants, les ventes de boissons de la buvette permettent de financer les musiciens, animateurs, sécurité, gestion des déchets, et tout ce qu'une soirée comme celle-ci a besoin en logistique.

Ces soirées musicales qui nous le rappelons sont gratuites pour vos oreilles ont besoin de votre participation... *Jouez le jeu en vous restaurant chez les commerçants, et de ne pas amener votre pique-nique.*

Le **3 octobre**, le retour des moutons au Pizou avec Pascal Sancier, des jeux, des animations, de la restauration à venir partager pour ce moment chaleureux à l'entrée de l'automne.

Enfin le **27 novembre**, soirée dansante avec un repas thème à définir.

Alors en 2021, sortez, évadez vous, éclatez vous, retrouvez nous, sur la scène du Pizou pour ces animations que nous vous proposons qui tiendra compte du contexte sanitaire en vigueur à ces dates.

**Une fois encore, tous nos vœux pour cette nouvelle année
Amicalement, l'équipe du comité des fêtes.**

Particuliers, professionnels, associations, collectivités ... Tous les producteurs de déchets doivent s'enregistrer auprès du SMD3 pour continuer à bénéficier du service public !

Pourquoi faut-il s'enregistrer ?

- Pour obtenir la carte qui permet :
 - De déposer ses Ordures Ménagères (sacs noirs) dans toutes les bornes du département équipées de contrôles d'accès
 - D'accéder à toutes les déchèteries du département
- Pour appliquer le forfait adapté à votre foyer et éviter une éventuelle facturation du forfait maximum

Comment s'enregistrer ?

- En appelant le Service Usagers du SMD3 au 09 71 00 84 24
- En remplissant le formulaire en ligne sur smd3.fr
- Par retour du formulaire papier et de l'enveloppe T remis en boîte aux lettres



**UN SERVICE
POUR VOUS
ACCOMPAGNER**

Le Service Usagers du SMD3 est votre interlocuteur privilégié pour :

- Vous enregistrer en tant qu'utilisateur
- Informer d'un changement :
déménagement, personnes composant le foyer, etc.
- Signaler un problème :
carte perdue ou défectueuse, dépôt sauvage, points d'apports volontaires détériorés, etc.
- Obtenir des explications relatives à la facturation, à la réduction des déchets, etc.
- Répondre à toutes les questions pratiques



SMD3

Syndicat Mixte Départemental
des Déchets de la Dordogne



09 71 00 84 24
(appel non surtaxé)

service.usagers@smd3.fr

du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 30

smd3.fr